

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Lundi 6 mai 2019 à 19 heures 00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 29 Votants : 33

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le 30 avril 2019 s'est réuni le lundi 6 mai 2019 à 19 heures 00, dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en sa séance publique, sous la présidence de M. Daniel BENQUET, Maire de Marmande.

Présents : BENQUET Daniel, Maire, LABARDIN Philippe, VALAY Laurence, CARBONNET Serge, CALZAVARA Martine, GENEAU DE LAMARLIERE Sylvie, GALDIN Nicole, DUBOURG Jean-Luc, JACQUET Josette, BALLEREAU Marie-Catherine, Adjoint, MUNOZ Yolande, BOUGUES Marie-Françoise, CHRISTEN Roland, ANGELY Lydie, CORREGES Jacqueline, HOSPITAL Michel, MARCHAND Jean-Pierre, MAURIN Patrick, DALLA SANTA Jean-Christophe, COUZINEAU Patrick, SPECOGNA Marilyn, ALLI Jocelyne, HOCQUELET Joël, FIGUÈS Fatima, MAHIEU Anne, CERUTI Michel, GAY Laurent, BRETAGNE Karine, MANIER Bernard Conseillers Municipaux

Absents ou excusés : CAMPS Brigitte, BROUILLON Hervé, BORDERIE Sophie, CILLIERES Charles,

Pouvoirs : de CAMPS Brigitte à HOSPITAL Michel, de BROUILLON Hervé à CALZAVARA Martine, de BORDERIE Sophie à HOCQUELET Joël, de CILLIERES Charles à FIGUES Fatima

C.22

Demande de subvention aux partenaires – Projet Médiathèque

L'actuelle médiathèque Albert Camus, inaugurée en 1989, a été au départ construite pour héberger une bibliothèque, conçue sur trois étages et chaque étage abritant un espace distinct (espace adulte, consultation, jeunesse). Cette structure a été imaginée sur la base de la réhabilitation d'un immeuble ancien, ceci impliquant un certain nombre de contraintes peu en adéquation avec les nécessaires évolutions des bibliothèques de l'époque en direction d'une plus grande visibilité comme d'une ouverture vers la vie du centre-ville et des habitants. Son réaménagement en médiathèque en 2007, s'il a permis à la ville de se doter d'un équipement plus moderne et digne d'une ville de la taille de Marmande, n'a toujours pas su répondre complètement aux attentes en termes de visibilité et d'ouverture vers la population. Peu visible, disposant de locaux peu propices à une évolution ou à la mise en place de nouveaux services, nombreux sont les marmandais à ignorer l'existence de cet outil pourtant important et proposant de nombreux services.

Considérant l'ensemble de la dynamique portée sur l'action culturelle par la commune, celle-ci rejoignant la politique de développement culturel territorial mené par l'état, il apparaît aujourd'hui indispensable que la ville de Marmande se dote dans un futur proche du lieu ressource privilégié d'accès à la culture et à l'épanouissement de la population que constitue une médiathèque moderne, visible par l'ensemble des publics marmandais et orientée vers les pratiques culturelles du futur. Une étude de définition de projet et de programmation d'une nouvelle médiathèque ayant été menée en ce sens par le cabinet Emergences Sud afin de définir un programme qui réponde aux attentes et aux besoins du territoire ainsi qu'aux critères de l'état.

Considérant qu'il convient pour la commune de procéder à la création d'une nouvelle médiathèque et que pour ce faire la ville de Marmande se doit de solliciter des aides financières auprès de ses partenaires institutionnels.

**Le Conseil Municipal
après en avoir délibéré :**

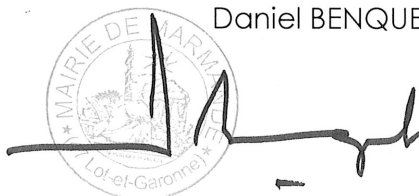
Décide d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter auprès des partenaires institutionnels les subventions nécessaires à la réalisation d'un projet de construction d'une nouvelle médiathèque.

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la réalisation de ce projet et à solliciter auprès des différents partenaires institutionnels l'ensemble des subventions attribuables à sa réalisation.

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 33 Contre : 00 - Pour : 33
Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Marmande le 7 mai 2019

Le Maire de Marmande
Daniel BENQUET



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 15/05/19
et de sa transmission au contrôle de légalité le 15/05/19

Le Maire de Marmande
Daniel BENQUET

